

**CM11 du 28 novembre 2022**  
**Contributions et explications de vote des DEMOCRATES 2.0**

[Version pdf](#)

***Préliminaire :***

Aucune délibération n'ayant été présentée ni dans les pv des commissions (nous n'en avons reçu aucun depuis 2 ans) ni dans les odj des invitations à ces commissions ni dans le site internet de la commune nous sommes dans la tentation de refuser le vote.

Quand est ce que cette attrition cessera ?

Faut-il un nouveau signalement à la préfecture ?

Faut-il un nouveau signalement au TA de Bx ?

Que dit le code des collectivités territoriales sur les obligations du bureau municipal vis-à-vis des conseillers et des administrés ?

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26 septembre 2022 :

*Patrice FOURNIER étant absent il ne pouvait pas présider le Conseil ni être rapporteur d'aucune délibération.*

Compte rendu au Conseil Municipal de l'utilisation des délégations accordées au Maire lors de la délibération n°40 du 7 mai 2021.

*Voir la pj du rapport de présentation du 07/05/2021.*

*Pourquoi les documents des CM ne sont-ils pas archivés sur le site municipal : seuls certains de 2022 y figurent ?*

**55 28.11.2022 – FINANCES - OUVERTURE DE CREDIT 25 % EN INVESTISSEMENT**

**LISTE DETAILLEE DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUR LA DEMANDE D'OUVERTURE DES CREDITS D'INVESTISSEMENTS 2023 A HAUTEUR DE 25% DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS VOTEES EN 2022**

***Le détail des dépenses prévues est demandé.***

**56 28.11.22 – FINANCES – PLAN FINANCEMENT DE L'AMENAGEMENT DE LA RUE DU FON DU BOIS**

***Encore du béton et du goudron !***

***Encore de l'imperméabilisation des espaces publics et donc pertes de zones d'infiltrations des eaux de pluies.***

***Quand aurons-nous une approche verte et durable de nos espaces publics ?***

***L'exemple de la rue du 19 mars 1962 montre l'incompétence ou l'absence de sensibilisation du bureau municipal en la matière. C'est en contradiction avec le Plan Paysage de l'AGGLO dont la COPIL s'est réunie à Moirax le 28 septembre 2022.***

***C'est en contradiction avec le règlement des eaux pluviales voté au conseil d'agglo le 3 février 2022***

***[https://www.agglo-agen.net/fileadmin/user\\_upload\\_agglo/pdf/05-Vie\\_quotidienne/Eau\\_assainissement/Eaux-pluviales-reglement-2022.pdf](https://www.agglo-agen.net/fileadmin/user_upload_agglo/pdf/05-Vie_quotidienne/Eau_assainissement/Eaux-pluviales-reglement-2022.pdf)***

***Quel est l'état des finances communales ?***

***Est-il en mesure de supporter la priorisation arbitraire de cet investissement certes nécessaire voire utile mais pas au dépend d'un endettement excessif (nous étions en 2020 une des communes les plus endettées de l'AGGLO) ni aux dépends de l'indispensable accompagnement des jeunes comme décrit dans LA STRATEGIE ET DU PLAN D' ACTIONS DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) sujet de la délibération 68 de ce conseil.***

60 28.11.22 – FINANCES – CONVENTION AGGLOMERATION AGEN  
LOGICIEL ATELIER FISCAL

***Aucune préparation à cette délibération donc : abstention ou ne participe pas au vote***

57 28.11.22 – FINANCES – PLAN FINANCEMENT AMELIORATION DU  
TERRAIN D'HONNEUR DE FOOTBALL EN PELOUSE DE ROQUEFORT

***Nous sommes très favorables à cette opération qui entre dans une politique d'animation de la commune et participe aussi aux intercommunalités. Cet été le terrain n'ayant pas pu être arrosé du fait de son état physique mais surtout du manque d'humus du sol dur et battant. Nous attirons l'attention du conseil sur l'indispensable taux d'humus de ce sol argileux : il doit être au final supérieur à 3% voire 4% de matière organique humifiée afin que sa souplesse soit garantie pour plusieurs années. De plus cet humus est une véritable éponge***

*qui réduira fortement les besoins en irrigation et se ressuiera beaucoup plus vite. Nous regrettons la décision du bureau municipal qui a généré l'arrachage des 60 arbres de la butte entre les 2 terrains car cette forêt ensauvagée aurait protégé le terrain des fortes chaleurs et des grands froids tout en réduisant l'évapotranspiration donc les besoins en eau. Nous engageons le conseil municipal à replanter cette micro forêt et à entourer les 2 terrains de rangés d'arbres de hautes tiges et de haies mellifères et créer ainsi une trame verte à jonctionner avec les ripisylves du LABOURDASSE. Enfin l'arasement de la digue traversant le lit majeur du ruisseau devenu fleuve de 100m de large en juin 2008 doit être prolongé par le creusement d'un bassin d'expansion des eaux de pluie de 360 m3 par agrandissement du fossé actuel le long du lotissement Bel Air. La section triangulaire de ce bassin doit préserver les arbres existants le long du terrain de foot. La micro forêt entourant les 2 terrains est prolongée dans ce bassin. Il est à noter que le nouveau terrain de foot ainsi humifié sera capable de retenir plusieurs milliers de m3 d'eau de pluie. Il participe ainsi à l'écrêtement des inondations.*

*Voir nos archives via :*

<https://democrates-roquefort47310.org/Urbanisation/EnquetesPubliques/3diguesInondation2008/AlternativesInondations2008e.htm>

58 28.11.22 – FINANCES – PLAN FINANCEMENT ACCESSIBILITE DES BATIMENTS - ADAP

*Aucune préparation à cette délibération donc : abstention ou ne participe pas au vote*

59 28.11.2022 – FINANCES – DEMANDE DE FST AGGLOMERATION AGEN POUR 2023

*N'y a-t-il pas d'autres utilisations à prioriser de ces FST (Fonds de Solidarité Territoriale) ?*

*Quels sont les mobiliers urbains prévus ?*

*Aucune préparation à cette délibération donc : abstention ou ne participe pas au vote*

60 28.11.22 – FINANCES – CONVENTION AGGLOMERATION AGEN LOGICIEL ATELIER FISCAL

*Aucune préparation à cette délibération donc : abstention ou ne participe pas au vote*

61 28.11.2022 - FINANCES - VALIDATION DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION (AC) DEFINITIVE 2022

*Aucune préparation à cette délibération donc : abstention ou ne participe pas au vote*

62 28.11.2022 - FINANCES – DENONCIATION ET RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA CRECHE LES BISOUNOURS

*People And Baby est une société privée : <https://www.people-and-baby.com/qui-sommes-nous/notre-histoire>*

*Nous sommes contre la privatisation des crèches et demandons un audit contradictoire : pourquoi évincer ainsi l'UDAF dont la vocation associative est totalement tournée vers la famille ? UDAF : Union Départementale des Associations Familiales : <https://www.unaf.fr/reseau-unaf-udaf-uraf/>*

*Cette privatisation via l'AGGLO prépare la mise en place d'une nouvelle crèche à 1 million d'€ avec pour conséquence la destruction des 39 berceaux actuels alors qu'en France il manque 500 000 places de crèches : c'est de la gabegie pour 2 millions d'€ !*

63 28.11.2022 - FINANCES - MONTANT DE L'INDEMNITE DUE AU TITRE DE L'OCCUPATION IRRÉGULIÈRE DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER ET NON ROUTIER PAR LES RESEAUX ET OUVRAGES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

*Aucune préparation à cette délibération donc : abstention ou ne participe pas au vote*

64 28.11.2022 - FINANCES - REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OPERATEURS DE TELECOMMUNICATIONS

65 28.11.2022 - FINANCES – DECISION MODIFICATIVE N°2

*Voici un élément de la dette communale*

66 28.11.2022 - URBANISME – PRINCIPE DE PARTENARIAT POUR LA CREATION DE 11 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX - 5, CHEMIN FON DU BOIS

*Nous sommes très favorables à cette réalisation et demandons de doubler la participation communale afin que ces 11 logements qui vont se substituer à 11 passoires thermiques soient totalement compatibles avec les normes RT 2018, RE 2020, BBC et HQE ainsi qu'avec les normes d'éco construction (1) afin que l'offre urbanistique sur notre commune soit améliorée avec une durabilité anticipée.*

<https://www.terrain-construction.com/content/construction-maison/rt2020>

<https://www.ecologie.gouv.fr/reglementation-environnementale-re2020>

(1) REVUE DE PROJET EcoS-quartier  
du 18 Novembre 2020 #Engagement  
60

*Voici quelques points techniques que nous suggérons :*

*Toiture plate végétalisée débordant d'un mètre tout le tour du bâtiment et supportant, coté sud, une ou plusieurs rangées de panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire et photovoltaïque en débordement d'un mètre assurant ainsi avec 2 m de débord une casquette ombrant le mur au sud au midi solaire lors des mois d'été.*

*L'orientation du bâtiment ne doit pas tenir compte comme c'est stupidement le cas des 2 routes qui bordent le terrain mais avoir une face au sud et une au nord.*

*Plusieurs réserves d'eau de pluie (1) enterrées de 100 m<sup>3</sup> au total permettant de maintenir une bulle hydrique autour du bâtiment via l'arrosage des arbres et pelouses ainsi que les toilettes par un réseau d'eau séparatif.*

*L'absence d'éclairage public remplacé par des éclairages PV à détection de présence sur les façades de l'immeuble. Ainsi la trame noire est respectée tout comme la sécurité des piétons.*

*Un garage à vélo publics et privés à assistance électrique du réseau AGGLO avec toiture PV, batteries fixes accumulant directement le courant continu des panneaux PV et en charge directe en continu des vélos à assistance électrique et de voitures.*

*Le bâtiment devra être entouré d'ilots de fraîcheurs et de chaleur en zone publique.*

*11 places de parking publics et 5 places d'arrêt minutes*

*11 micro jardins vivriers seront installés avec portillon et cabane à outils. Une charte d'usage des jardins sera élaborée et amendée par les 11 responsables jardiniers.*

....

*(1) Ceci en conformité avec règlement des eaux pluviales voté au conseil d'agglo le 3 février 2022.*

[https://www.agglo-agen.net/fileadmin/user\\_upload\\_agglo/pdf/05-Vie\\_quotidienne/Eau\\_assainissement/Eaux-pluviales-reglement-2022.pdf](https://www.agglo-agen.net/fileadmin/user_upload_agglo/pdf/05-Vie_quotidienne/Eau_assainissement/Eaux-pluviales-reglement-2022.pdf)

67 28.11.2022 - TRAVAUX – CONVENTION PARTENARIAT ESTILLAC / ROQUEFORT - CREATION D'UN POTEAU INCENDIE ROUTE DES MURES POUR LE PROJET D'HOTEL SUR ESTILLAC

*Quand est ce que la bâche incendie de 30 m<sup>3</sup> du chemin des chevreuils sera-t-elle remplie ?*

68 28.11.2022 – SCOLAIRE – APPROBATION DE LA STRATEGIE ET DU PLAN D' ACTIONS DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

*Nous sommes très favorables à ce plan d'actions.*

*Quand est ce que le bureau municipal comprendra l'absolue nécessité de conformer notre commune à cette convention territoriale globale ?*

69 28.11.2022 – FONCTIONNEMENT- DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS AGGLOMERATION AGEN

*N'ayant aucune information directe par la commune des odj et compte rendu de ces commissions nous ne participons pas au vote. Quand est ce que l'omerta documentaire cessera dans notre commune tant vis-à-vis des conseillers élus que ceux qui ont participés aux élections que surtout aux administrés ?*

*Nous demandons à chaque représentant de la commune de nous mettre dans la boucle documentaire : peut-être aurons-nous des participations écrites à leurs préparations de leurs représentations.*

70 28.11.2022 – SCOLAIRE - POSITIONNEMENT DE LA MAIRIE SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

*Nous sommes pour un rythme scolaire sur **4.5 jours** :*

*C'est l'intérêt des enfants.*

*C'est en accord avec l'équipe pédagogique*

*C'est la vie sociale de la commune*

*Nous demandons un ALSH incus dans l'école.*

*Nous demandons la création d'un foyer des jeunes ouverts aux anciens.*

71 28.11.2022 – SCOLAIRE - PARTICIPATION DE LA MAIRIE AU PROJET « ECOLE ET CINEMA »

*Nous demandons le doublement de cette somme dérisoire ...*

72 28.11.2022 – INTERCOMMUNALITE – VALIDATION DE L'EXTINCTION PARTIELLE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR ROQUEFORT

*Nous demandons l'installation par la commune de lumières photovoltaïques à détection de présence sur tous les bâtiments publics et les privés qui sont volontaires et donc la suppression définitive de l'utilisation des éclairages publics ainsi substitués afin que la **trame noire** soit respectée tout comme la sécurité des piétons.*

<https://www.leroymerlin.fr/produits/decoration-eclairage/eclairage-exterieur/eclairage-jardin/projecteur-solaire-flood-15w-1000lm-detecteur-de-mouvement-89195992.html>

50€ TTC pièce hors installation : garantie 2 ans. Autonomie de 25 cycles de 25 secondes soit 2h.



Projecteur orientable et inclinable fonctionnant à l'énergie solaire pour installation en extérieur. Protection contre les intempéries IP44.

Eclairage puissant 15W et 1000 lumens. Aucun raccordement électrique nécessaire. Grâce à son détecteur infrarouge, le projecteur s'éclaire seulement quand vous en avez besoin ! De plus, sa batterie Lithium-ion de 1800mAh offre une autonomie de 288 cycles de 25sec ! Eclairage Blanc Neutre 4000K. Idéal pour l'éclairage de tous vos espaces extérieurs ! Finition Noir.

Questions diverses :

1. *Nous demandons une précision écrite sur les évolutions de la **taxe foncière** de notre commune depuis 2018 et une comparaison avec les 4 communes limitrophes. Ce document devant faire l'objet d'une parution au prochain bulletin municipal et figurer sur le site internet de la commune.*

[https://www.quechoisir.org/actualite-taxe-foncieres-double-hausse-en-perspective-en-2023-n104107/?utm\\_medium=email&utm\\_source=nlh&](https://www.quechoisir.org/actualite-taxe-foncieres-double-hausse-en-perspective-en-2023-n104107/?utm_medium=email&utm_source=nlh&)

[amp%3Butm\\_campaign=nlh20221123&amp%3Bat\\_medium=email&amp%3Bat\\_emailtype=retention&amp%3Bat\\_campaign=nlh20221123](#)

- (2) *Quelles sont les évolutions des finances communales depuis le début du mandat et une prospective sur tout le mandat ?  
Quel est l'état de la dette ?  
Quels sont les montants des intérêts payés ?*
- (3) *Quelles sont les dépenses énergétiques de la commune ? En €, en kWh, en m<sup>3</sup> de gaz, en carburant.*
- (4) *Comment se répartissent ces dépenses pour chaque bâtiment en corrélation avec le taux d'usage et la surface chauffée en m<sup>2</sup> ?*
- (5) *Quelles mesures sont prises ou à venir pour atteindre les 25 kWh/m<sup>2</sup> de dépenses annuelles pour 100% d'utilisation de chaque bâtiment ? L'identification des ponts thermiques et des passoires énergétiques pourrait se faire via un drone muni d'une caméra thermique en coordination avec l'AGGLO : <https://www.dronesolutions-lg.com/>*
- (6) *Pourquoi la commune n'a-t-elle pas de réserves d'eau de pluie auprès de chaque bâtiment communal réduisant ainsi la consommation d'eau potable, le temps de travail et de transport de l'eau depuis le puits du terrain de foot ?*
- (7) *Quand sera construit le passage piéton favorisant la mobilité douce (présentée par l'AGGLO vendredi 28 novembre au centre technique de l'AGROPOLE) depuis la maison du Placié jusqu'au parking de la crèche des bisounours ? ?*
- (8) *Pourquoi la commune n'a-t-elle pas de capteurs photovoltaïques sur les toitures de ses 13 bâtiments ni d'ombrières PV sur les parkings publics ?*

*(9) Pourquoi la commune n'a-t-elle pas de chauffe-eau solaire ?*

*(10) .....*

*Retrouvez ces documents actualisés via : <https://democrates-roquefort47310.org/>*

*Fait le 26 novembre 2022*

***Vous êtes dans les Contributions et explications de vote des DEMOCRATES 2.0 pour le CM11 du 28 novembre 2022***

*[Index alphabétique](#) des documents archivés  
[Index anté chronologique](#) des activités des élus DEMOCRATES 2.0  
Index des [conseils municipaux](#)*

*Actualisé le 28 novembre 2022*